

## **Commission du Règlement**

### **Procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024**

#### Ordre du jour :

Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 21 février 2024

- 8351 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la publicité des réunions des commissions parlementaires  
- Rapporteur : Madame Sam Tanson  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
- 8352 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative au temps de parole  
- Rapporteur : Madame Sam Tanson  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

\*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Gilles Baum, M. Marc Baum, M. Sven Clement, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, M. Max Hengel, Mme Octavie Modert, Mme Alexandra Schoos, M. Marc Spautz, Mme Sam Tanson, M. Charel Weiler

M. Jeff Boonen, en remplacement de Mme Stéphanie Weydert

Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe  
M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint  
Mme Catherine Leidner, Administration parlementaire  
M. Max Agnes, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Stéphanie Weydert

M. Laurent Scheeck, Secrétaire général de la Chambre des Députés

\*

Présidence : Mme Sam Tanson, Présidente de la Commission

\*

#### **1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 21 février 2024**

Les membres de la Commission du Règlement ont adopté à l'unanimité le projet de procès-verbal de la réunion du 21 février 2024.

**2. 8351 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la publicité des réunions des commissions parlementaires**

Les membres de la Commission du Règlement ont adopté à l'unanimité le projet de rapport de la proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la publicité des commissions parlementaires. Le temps de parole choisi est le modèle de base.

**3. 8352 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative au temps de parole**

Les membres de la Commission du Règlement ont adopté à l'unanimité le projet de rapport de la proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative au temps de parole. Le temps de parole choisi est le modèle de base.

Luxembourg, le 13 mars 2024

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**